



CFPE



Centre de formation professionnelle de l'estuaire - Institut universitaire et stratégique de l'estuaire

AQP-CQP-DQP (01 AN)

FRAIS DE SCOLARITÉ POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2025-2026

Frais d'inscription: 25.000f donne droit à :

- Transport gratuit chaque matin ;
- Wifi gratuit dans tous les campus ;
- L'accès à une bibliothèque numérique et physique ;
- Badge de l'étudiant ;
- L'accès aux Laboratoires spécialisés (chasuble offerte) ;
- L'accès à des Séminaires professionnels ;
- Des Attestations de fin formation des certifications internationales disponibles gratuitement sur www.insamtechs.com;
- Des excursions ou visites d'entreprise ;
- Un projet professionnel ;
- Support de cours.

Tenues spéciales aux choix : T-Shirt 3000Fcfa ou jogging 10.000Fcfa

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

SPECIALITÉS	1 ^{ère} tranche à l'inscription avant le 05/11/2025	2 ^{ème} tranche avant le 05/12/2025	3 ^{ème} tranche au plus tard le 05/02/2026	4 ^{ème} tranche au plus tard le 25/03/2026	TOTAL (FCFA)
AIDE CHIMISTE BIOLOGISTE	100000	60000	50000	40000	250000
SECRÉTARIAT MÉDICAL	100000	100000	50000	50000	300000
AUXILIAIRE DE VIE	10000	50000	30000	20000	200000
VENDEUR EN PHARMACIE	100000	100000	50000	50000	300000
DÉLÉGUÉ MÉDICAL	200000	100000	100000	50000	450000
ASSISTANT EN CABINET MÉDICAL	100000	50000	20000	30000	200000
ASSISTANT EN MATERNITÉ	100000	50000	20000	30000	200000
ASSISTANT EN KINÉSITHÉRAPIE	100000	60000	50000	40000	250000
MÉCATRONICIEN AUTO	100000	100000	50000	50000	300000
COUTURE	100000	100000	50000	50000	300000
STYLISME-MODÉLISME	100000	100000	50000	50000	300000
INFOGRAPHIE ET WEB DESIGN	100000	100000	50000	50000	300000
MONTAGE AUDIOVISUEL	100000	100000	50000	50000	300000
ÉLECTRONIQUE	100000	100000	50000	50000	300000
ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE	100000	100000	50000	50000	300000
MÉCATRONICIEN AUTO	100000	100000	50000	50000	300000

Arrêté d'autorisation numéro 05/ 0028/MINESUP du 12/01/2005 de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur
Agrément n° 08/0135/MINESUP du 06 mai 2008 de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur
Arrêté de transformation de l'INSAM en IUES n°12/0365/MINESUP du 12/08/2012.

BP: 1272 Bafoussam Cell: 6 90 10 90 91 / 6 71 29 21 77 E-mail: info@iues-univ.com Site: iues-univ.com

MAÇONNERIE	100000	100000	50000	50000	300000
RH- CUISINE BAR RESTAURANT	100000	100000	50000	50000	300000
CHAUDRONNERIE	100000	100000	50000	50000	300000
MAINTENANCE INFORMATIQUE	100000	60000	50000	40000	250000
FROID ET CLIMATISATION	100000	100000	50000	50000	300000
WEBMASTER	100000	80000	50000	50000	280000
DÉVELOPPEMENT D'APPLICATION	10000	50000	30000	20000	200000
COMPTABILITÉ INFORMATISÉE DE GESTION	100000	60000	50000	40000	250000

ELÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER D'INSCRIPTION

1. Une fiche de préinscription (à retirer à la direction).
2. Une photocopie simple de l'attestation du BEPC ou toute autre pièce y tenant lieu.
3. Une photocopie simple de la carte nationale d'identité et une photocopie simple de l'acte de naissance.
4. **05 RAMES de papiers (INACOPIA, VERA, TARGET, COPIE 80g)** pour les supports de cours.

Coordonnées bancaires :

NFC BANK (numéro du compte) : 060-172-011-235-496-8

ACEP S.A (numéro du compte) : 000-156-903

CAISSE CENTRALE : 37124-050-500922-27